



Cotisation Radio Commande Malesherboise Saison 2019

Chaque membre se verra remettre lors de son adhésion une carte du club. Il devra sur cette dernière indiquer son nom prénom et date de naissance et y mettre une photo. Une pochette sera également remise à chacun des membres afin d'y glisser sa carte de membre et sa carte de la FFAM.

Afin d'essayer de contrôler au mieux l'accès de notre piste uniquement aux membres du RCM45, ces deux éléments devront obligatoirement être accrochés sur le tableau de fréquences dès l'arrivée du membre sur le terrain.

Les cotisations pour la saison du 1^{er} septembre 2018 au 31 Août 2019 sont inchangées par rapport à l'année précédente et restent fixées à :

COTISATION pour	CADET LOISIR et COMPETITION Né en 2005 ou après	JUNIOR 1 LOISIR et COMPETITION Né en 2003 ou en 2004	JUNIOR 2 LOISIR et COMPETITION Né en 2001 ou en 2002	ADULTE LOISIR Né en 2000 ou Avant	ADULTE COMPETITION Né en 2000 ou Avant
FFAM	12,50	19,00	29,00	48,00	58,00
CLUB	32,00	40,00	40,00	48,00	48,00
<u>TOTAL</u> (Sans Aéromodèle)	44,50	59,00	69,00	96,00	106,00
AEROMODELE	Pas d'inscription possible à Aéromodèles, en attente de décision de la FFAM				

La fiche d'inscription est à renvoyer à : Fabrice Durand 12 TER av de la République 45300 PITHIVIERS

Le Président
Jérôme POINCLOUX
Président de la Radio Commande Malesherboise